

Mars 10. Février 1810

Monsieur,

La surveillance avec laquelle vous m'avez accueilli ainsi que votre famille m'a pénétré
 de reconnaissance, et je vous en remercie de vos bontés. Si je ne
 suis en Madame La troisième de la compagnie je m'adresserai aussi à elle pour
 votre bon amiable accueil. Nous sommes venus à moi rapidement

Comme j'en ai eu la satisfaction de vous entendre à votre retour à nos côtés
 je vous dois compte de ce qui m'est arrivé. Les personnes à qui j'ai été reconnu
 de Paris ont mis à ma poursuite les secours nécessaires. Mais tout ce que j'ai
 pu faire, mais bien sûr de ne pas me laisser aller à la débauche et
 de songer de ma main

Je suis parvenu à me procurer Monsieur de votre commission auprès de M.
 Denis j'ai été chercher mais il est habituellement à la compagnie je
 compte y aller ces jours à about de me rendre à mon poste ce qui sera indispensable

à retarder de quelques jours

Votre bonté & Monsieur, et votre obligeance m'ont engagé à en recourir vous pour
 me servir qu'une personne de cette ville peut s'en procurer. Je j'espère
 que votre bonté qui vous apprendra la reconnaissance que j'ai à y faire dans
 ce cas qui me venant à l'esprit je suis très touché de tout le bien
 que vous me demandez pour le bien de votre sœur Monsieur, de la faire
 de même je j'espère que Monsieur de La Bruère pour le Colonel qui
 je ne serais pas sans que je vous aie eu une obligation de y faire
 les 200 tout de ma créance vous ayez la complaisance de vous rembourser
 sur cela des 40. qu'on me demande et de me faire passer le tout le plus
 promptement possible, ainsi que la commission que j'ai de l'apporter je vous
 serai infiniment obligé de chercher à avoir une réduction, mais rapportant
 à tout ce que vous ferez pour ce que arrive les dépenses de voyage se
 de beaucoup plus ce que j'espère et me j'assure d'avance. Si
 par hazard elle Colonel ne peut pas devoir payer cela dans je
 vous supplie Monsieur de m'indiquer comment je m'y prendrai elle vous
 en, et à qui je devrais m'adresser ce que vous ayez en la bonté de m'en faire

me en la bonté de m'en faire
 me en qui vous pouvez en avoir la bonté de m'en faire
 je suis très touché de tout le bien
 que vous me demandez pour le bien de votre sœur Monsieur, de la faire
 de même je j'espère que Monsieur de La Bruère pour le Colonel qui
 je ne serais pas sans que je vous aie eu une obligation de y faire
 les 200 tout de ma créance vous ayez la complaisance de vous rembourser
 sur cela des 40. qu'on me demande et de me faire passer le tout le plus
 promptement possible, ainsi que la commission que j'ai de l'apporter je vous
 serai infiniment obligé de chercher à avoir une réduction, mais rapportant
 à tout ce que vous ferez pour ce que arrive les dépenses de voyage se
 de beaucoup plus ce que j'espère et me j'assure d'avance. Si
 par hazard elle Colonel ne peut pas devoir payer cela dans je
 vous supplie Monsieur de m'indiquer comment je m'y prendrai elle vous
 en, et à qui je devrais m'adresser ce que vous ayez en la bonté de m'en faire
 Monsieur
 Notre sœur
 De la bonté de m'en faire

22660

M. Colonia a payé sur une lettre de crédit de M. Lebrun
 de 6. a 8. Louis, 35. Piastre équivalant environ a 8. Louis
 sur ces 35. Piastre il a été payé a M. Pestardelli
 Neg. Capiteciani p. frais de port - dimes unille
 jusqu'a Rome

	3.
6	28
28	72
<hr/>	
35	60

M. Lebrun
 169